

# Honoraires\* de votre médecin généraliste

Applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2018.



## Le DOCTEUR

exerce dans le secteur conventionnel à tarifs opposables dit SECTEUR 2.

### HONORAIRES DES ACTES LES PLUS COURAMMENT PRATIQUÉS AU CABINET

Consultation	€
Consultation coordonnée	€
Consultation des enfants jusqu'à 6 ans	€
Examen obligatoire du nourrisson	€ (base de remboursement 46 €)
Consultation très complexe	€
Avis ponctuel de consultant	€ (base de remboursement 50 €)
Acte non remboursable	fourchette de tarifs

### HONORAIRES DES ACTES LES PLUS COURAMMENT PRATIQUÉS EN VISITE

Visite	€
Visite longue	€ maladies neuro-dégénératives (base de remboursement 70 €)
Visite d'urgence en journée	€
Majoration visite de nuit	€ de 20h à 24h ou de 6h à 8h (base de remboursement 71 €) ; € de 0h à 6h (base de remboursement 76,50 €)
Visite dimanche, jour férié, samedi après-midi	+30 €
Déplacement indemnité kilométrique	€ (base de remboursement 55 €)

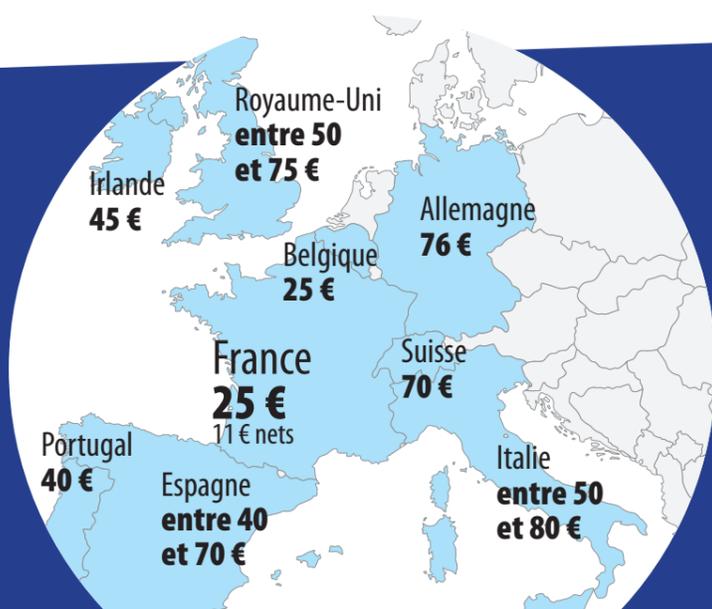
*Votre médecin est membre d'une AGA acceptant, à ce titre, le règlement des honoraires par chèque libellé à son ordre.*

#### \*Arrêté du 30 mai 2018 relatif à l'information des personnes destinataires d'activités de prévention, de diagnostic et/ou de soins.

« Seuls peuvent vous être facturés des frais correspondants à une prestation de soins rendue. Le paiement d'une prestation qui ne correspond pas directement à une prestation de soins ne peut pas vous être imposé. »  
« Votre médecin doit obligatoirement vous informer avant de réaliser un acte non remboursé par la sécurité sociale. En outre, dès lors que les honoraires complémentaires et prestations facturés atteignent 70 €,

vos professionnels doivent vous en informer par écrit, préalablement à la réalisation de la prestation. » Votre médecin est à votre disposition pour vous apporter toute information sur les tarifs des prestations pratiquées, préalablement à la réalisation d'actes médicaux pratiqués à distance ou de visites à domicile, ainsi qu'aux conditions de leur prise en charge et de dispense éventuelle d'avance des frais.

**Pour toute information complémentaire, discutez-en avec votre médecin.**



**ILS VOUS GARANTISSENT  
DES SOINS DE QUALITÉ. POURTANT,  
LES MÉDECINS FRANÇAIS SONT  
LES PLUS MAL PAYÉS D'EUROPE.**

L'UFML-Syndicat revendique une consultation à 50 euros,  
à la hauteur de la moyenne européenne, pour relancer la médecine libérale.

